



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2009 – 110

Le 25 septembre, 2009

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Highpine Oil & Gas Ltd (HPX) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Highpine Oil & Gas Ltd (« Highpine ») et Daylight Resources Trust (« Daylight ») ont annoncé le 23 août 2009 qu'elles se sont mis d'accord dans une entente en vertu de laquelle Daylight se portera acquéreur de toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'Highpine. Selon les modalités de cette entente proposée, les actionnaires d'Highpine recevront un montant en espèce de 7,00 \$CA ou de 0,85 unité de fiducie de Daylight sous réserve, dans chacun des cas, de la répartition au prorata basée sur un montant maximal de 75 millions \$CA en espèce, pour chaque action ordinaire détenue d'Highpine. Une assemblée spéciale des actionnaires est prévue le 7 octobre 2009 afin que les actionnaires d'Highpine puissent voter sur le plan d'arrangement proposé.

La transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires d'Highpine et à certaines autres approbations. Les sociétés prévoient que la transaction sera complétée à la mi-octobre 2009.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Glenn Goucher
Premier vice-président et chef de la compensation